L'année 2011 marque une amélioration des services destinés aux chercheurs d'emploi

Economie

Posté par: Administrateur

Publié le : 27-04-2012 22:07:50

L'année 2011 a connu une amélioration des services destinés aux chercheurs d'emploi, a indiqué, vendredi à Rabat, le ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle, Abdelwahed Souhail.

Ainsi, 45 mille personnes ont bénéficié des ateliers de recherche d'emploi, alors que plus de 20 mille recherches d'emploi aux entreprises ont permis d'identifier plus de 72 mille opportunités de travail, a précisé M. Souhail lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan de 2011 et le plan d'action de 2012.

Le programme "Idmaj" a permis l'insertion de 300 mille chercheurs d'emploi au cours de la période allant de 2006 à fin mars 2012, dont 59 mille insertions au titre de l'année écoulée.

Pour ce qui est du programme "Taehil", 72 mille chercheurs d'emploi ont bénéficié de ce programme entre 2007 à fin mars 2012, a-t-il relevé.

Durant la même période, le programme "Moukawalati" a permis de créer près de 4.400 petites entreprises générant environ 12 mille emplois.

En ce qui concerne le régime d'assurance maladie obligatoire (AMO) gérée par la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (Cnops), le nombre de personnes éligibles a augmenté à 2.719.722 en 2011 (+2,16%).

Au niveau législatif, l'année précédente a été marquée par la publication au Bulletin officiel du décret sur l'augmentation du SMIG et de l'arrêté fixant la liste des arbitres chargés du règlement des conflits collectifs du travail.

Evoquant le plan d'action 2012, le ministre a expliqué qu'il repose sur trois axes, à savoir le développement des programmes actifs de promotion de l'emploi, l'amélioration de la gouvernance du marché de l'emploi et le renforcement du cadre institutionnel de la politique de l'emploi .

Dans ce cadre, il a prévu l'accompagnement de 4.000 porteurs de projets au titre de l'année en cours et une restructuration du programme "Idmaj" pour le rendre intégré et complet pour l'insertion de 60 mille demandeurs d'emploi en 2012.

Il sera procédé aussi à la mise en place de l'Observatoire national de l'emploi en vue de mettre à la disposition des pouvoirs publics et des différents intervenants dans le marché du travail des informations fiables pour l'orientation et le cadrage de la politique de l'emploi.

Le ministère procèdera également au développement du système d'intermédiation publique et privée afin d'améliorer son efficacité.

Le plan d'action du département prévoit aussi la mise en place d'un cadre juridique référentiel et exhaustif des interventions stratégiques des pouvoirs publics en vue de promouvoir l'emploi.
MAPF